

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Nantes, le 10/02/2022

TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DE NANTES

6, Allée de l'Île Gloriette
CS 24111

44041 Nantes Cedex 1
Téléphone : 02/55/10/10/02
Télécopie : 02/55/10/10/03

Greffe ouvert du lundi au vendredi de
9h00 à 12h30 - 13h30 à 16h15

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Reçu le

11 FEV. 2022

E22000016 / 53

DU MONT DES AVALOIRS (53)

Madame la Présidente
Communauté de Communes
du MONT DES AVALOIRS

1 rue de la Corniche de Pail
Pré-en-Pail

51140 PRE-EN-AIL-SAINT-SAMSON

Dossier n° : E22000016 / 53

(à rappeler dans toutes correspondances)

COMMUNICATION DECISION DESIGNATION COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

Objet : La modification de droit commun du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Villaines-la-Juhel (53).

Madame la Présidente,

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, une copie de la décision par laquelle le président du tribunal a désigné Monsieur Joël METRAS, responsables des ressources humaines retraité de France Telecom, demeurant 22 rue André de Lohéac, LAVAL (53000) (tel : 02 43 56 31 31 ; portable : 06 07 25 04 31) en qualité de commissaire enquêteur en vue de procéder à l'enquête publique citée en objet.

Je vous rappelle qu'en application de l'article R. 123-9 du code de l'environnement, vous devez consulter le commissaire enquêteur avant de fixer les lieux, jours et heures où celui-ci se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations.

Enfin, vous voudrez bien me transmettre une copie de l'arrêté d'ouverture d'enquête dès que celui-ci aura été pris.

Je vous prie de bien vouloir recevoir, Madame la Présidente, l'assurance de ma considération distinguée.

Le greffier en chef,
ou par délégation,

Mélanie MARTINEAU

